59e ANNÉE (6e série) N° 9 3 MARS 1949

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le cardinal Mindszenty. — II. Les chrétiens-progressistes. — III. La pensée religieuse de Romain Rolland. — IV. Les machines à calculer modernes. — V. La soutenance de thèses du R. P. Bertier de Sauvigny, en Sorbonne, 29 janvier 1949.

I

Il est un point du globe vers lequel, incessamment, se portent, depuis quelques semaines, les pensées inquiètes et angoissées d'un très grand nombre de chrétiens, prêtres et fidèles. Il est une porte fermée, contre laquelle viennent battre leurs prières, leurs sympathies religieuses, leurs désirs anxieux et cette porte est celle d'une prison !

Jamais peut-être l'on n'a autant parlé que de nos jours du « respect de la personne humaine », et jamais non plus ce respect n'a été plus odieusement violé, outragé, changé en mépris. L'exemple du cardinal Mindszenty n'est que le plus abominable épisode de la guerre déclanchée contre la dignité de l'homme, l'inviolabilité sacrée de la conscience, l'usage imprescriptible de la liberté. Cette pourpre attire les regards davantage. Le crime est plus insolent, le défi à l'âme chrétienne plus abject. Il fait mieux mesurer l'audace des persécuteurs et des ennemis de notre foi. Mais il n'est malheureusement que le plus marquant d'une multitude d'attentats contre ce que nous aimons, vénérons, adorons. Les incroyants eux-mêmes, pour peu qu'ils soient de bonne foi, sont d'accord avec nous pour dénoncer dans la tragédie hongroise et dans les mesures préliminaires du procès du cardinal Mindszenty, « le comble de l'hypocrisie et du mensonge ». De toutes les parties de l'univers montent des protestations. L'*Osservatore romano* en remplit chaque jour des colonnes. Ce que nous en dirons ici n'ajoutera rien assurément à la documentation que nos lecteurs ont trouvé et trouvent encore dans les journaux, mais nous essaierons de retracer les origines et les sources secrètes de ce drame affreux.

Il nous faut remonter pour cela à quelques années en arrière.

Contre l'hitlérisme et ses violences, on a tout dit. On pouvait croire que l'unanimité de la réprobation ici garantirait l'humanité contre le retour de tels procédés. Il paraît qu'il n'en est rien. La « technique » de la persécution a seulement fait encore quelques progrès. A-t-on assez vanté la « technique » et promis au monde que grâce à elle le bonheur de tous les hommes serait assuré, sans que l'on eût besoin de recourir à Dieu, ni en ce monde ni en l'autre. Or, il y a eu une « technique » maudite de l'oppression, une « technique » de la tyrannie, une « technique » du mensonge, une « technique » de l'anéantissement de la personnalité humaine, pour arriver, par un sérum dit « de vérité », à faire dire à un homme que l'on veut condamner, toutes les horreurs qu'on prétend lui imputer !

Les Hitlériens avaient employé des méthodes brutales pour parvenir à leurs fins : ils évitaient l'apparence de persécution pour des motifs religieux, ils inventaient un tableau d'accusations qui devaient déshonorer la victime avant de l'immoler.

Leurs disciples les ont largement dépassés, en les imitant. Ils évitent eux aussi d'invoquer des motifs religieux. Cela, même nos révolutionnaires français de 1793 le faisaient déjà. On condamnait alors pour « incivisme » ou pour « fanatisme », jamais pour attachement à la foi chrétienne. Cela ne trompait en réalité personne. Les victimes d'alors ont été effectivement béatifiées par l'Eglise, et nous les honorons comme *martyrs*, ce qui implique la mise à mort en haine de la foi.

C'est encore, — mais avec des procédés perfectionnés — la tactique de Satan de nos jours. On proclame hautement la liberté religieuse. Mais on incrimine ceux que l'on désire « liquider » — c'est le mot cynique employé en pareil cas — de toutes sortes de délits inventés de toutes pièces et dont l'aveu est même extorqué à l'innocente victime par des injections de drogues sinistres !

Parcourons rapidement les années écoulées depuis la défaite allemande, en Hongrie.

Ce pays avait été « délivré » par les Russes. En réalité, il tombait d'une servitude dans une autre, et pour tout dire, d'une tyrannie exécrable dans une pire !

Une première indication fut donnée par le comportement des « libérateurs », c'est-à-dire des soldats russes : un témoin oculaire en fait le bilan que voici .

« pillages d'églises, de presbytères et de couvents ; milliers de viols, parmi lesquels il faut, hélas ! compter même des enfants et des femmes âgées ! L'horreur fut à son comble lorsque les Russes assassinèrent l'évêque de Gyor, le baron Apor, défenseur courageux des Juifs persécutés et chef de la résistance catholique antinazie, uniquement parce qu'il ne voulait pas livrer les 500 femmes et jeunes filles, qui avaient cherché refuge chez lui. »

Aux protestations indignées que soulevaient de tels crimes, la propagande russe répliquait qu'il s'agissait là de « faits de guerre », de cas isolés, incontrôlables, d'atrocités qui étaient la suite inévitable du malheur des temps. La même propagande

ne manquait jamais d'ajouter que les sentiments religieux du peuple hongrois seraient toujours respectés. De fait, dans la Constitution de 1945, la *liberté de croyance* fut inscrite solennellement. Mais, dans le même temps, on imposait à un pays aux deux tiers profondément catholique, un régime entièrement opposé à ses convictions intimes et à ses aspirations. La Hongrie fut bolchevisée de force. Il fut très vite évident pour tous que l'Eglise devrait ou renier sa mission ou subir les pires avanies. Il fallait devenir instrument du régime ou en être victime.

Nous avons déjà parlé, ici même, du genre d'avanies auxquelles les catholiques ont été soumis. Les pèlerinages à la Vierge, dans les sanctuaires les plus vénérés de la Hongrie, ont eu, notamment, le privilège d'exciter la colère des dirigeants communistes. Mais le coup le plus rude porté à la religion catholique fut celui du 16 juin 1948. Ce jour-là, 5.000 écoles catholiques et protestantes furent « nationalisées ». C'était une déclaration de guerre très nette Quoi de plus sacré en effet que la formation de l'enfant. Les évêques hongrois ne furent pas dupes des apparences libérales que présentait la mesure gouvernementale. Ils savaient, par l'expérience française, notamment, d'il y a 70 ans, le péril que fait courir à la foi de l'enfant l'école laïque, surtout lorsque cette école impose l'enseignement du marxisme matérialiste. La loi de nationalisation, en Hongrie, portait que l'enseignement religieux demeurerait obligatoirement dans les écoles ci-devant religieuses étatisées ; que tous les instituteurs et institutrices des écoles confessionnelles passeraient automatiquement au service de l'Etat, qui améliorerait leurs traitements, et augmenterait aussi leur nombre. L'Etat allait jusqu'à s'engager à subventionner les Eglises au moins provisoirement.

Ainsi se posait pour l'épiscopat hongrois un problème extrêmement grave : accepter de maintenir les religieux et religieuses dans les écoles nationalisées, c'était collaborer à la « marxisation » de la jeunesse. Il était clair que la loi de nationalisation n'était que le premier pas vers l'institution de l'école sans-Dieu. Au nom de tout l'épisocpat, le cardinal Mindszenty opposa un refus catégorique aux prétentions du gouvernement. Dans une lettre pastorale, il déclara inacceptable la nationalisation des écoles. Il revendiqua pour les parents catholiques le droit d'assurer à leurs enfants une éducation chrétienne ; enfin, il rappela que les subventions données aux 4.332 écoles religieuses primaires et aux 229 établissements secondaires, n'étaient qu'une indemnité partielle pour les biens confisqués aux églises.

Tel fut, en réalité, le « crime » du cardinal. On se garde bien de le dire. Ce serait le hausser à la dignité de martyr, ce que l'on veut éviter à tout prix. Nous avons peine à mesurer, en France, la gravité des faits qui se déroulèrent alors. Depuis 900 ans, l'Ecole catholique hongroise donnait l'éducation à 67 % de la jeunesse nationale. D'un seul coup, les maîtres chrétiens recevaient l'ordre de quitter leurs écoles nationalisées, de ne pas collaborer avec l'Etat, de refuser les traitements offerts pour les acheter. Le drame était affreux pour les maîtres et aussi pour les familles. Il y eut, de la part du gouvernement, un temps d'hésitation. L'émotion générale était si intense, que l'on pouvait tout craindre, du côté communiste. Des propositions de discussion furent faites aux évêques. Des négociations étaient en cours avec Rome. Elles furent poursuivies. Mais l'épiscopat, serré autour de son primat, rejeta toute discussion, avant le retrait de la loi fatale. Le gouvernement refusa. Le cardinal Mindszenty rendit alors publiques les excommunications portées par les évêques, au titre de l'article 2334 du Code de Droit canonique, contre tous les membres du gouvernement et du Parlement qui avaient participé au vote de la loi.

En septembre 1948, se fit la rentrée des classes. Une lettre signée de tous les évêques de Hongrie exposa aux parents la position prise par eux et leur en expliqua les motifs graves.

C'est à cette pastorale qu'il faut se référer pour comprendre ce qui se passe :

« Il y a des gens qui, sur une excitation venue de l'extérieur, se montrent mécontents de ce que les prêtres, les religieux et les religieuses n'enseignent plus dans les écoles récemment nationalisées. Ceux-ci oublient que les prêtres et les religieux ne peuvent enseigner que dans l'esprit de l'Eglise. Ils pouvaient enseigner jusqu'à présent, parce qu'ils répondaient ainsi à leur vocation. S'ils ne peuvent plus enseigner conformément à leur conception du monde et à leur vocation, ils ne peuvent plus enseigner du tout parce qu'ils seraient en contradiction avec eux-mêmes. Et si l'on a mis la main sur nos écoles, c'est surtout pour en éliminer cet esprit d'éducation. En conséquence, dans les écoles qui nous sont enlevées, l'esprit chrétien ne subsistera plus, sauf pour les cours de religion, dans lesquels le catéchiste ou le professeur enseignera la vérité religieuse.

Il est vrai que l'Etat n'a pas interdit aux éducateurs ecclésiastiques d'enseigner dans les écoles ; bien au contraire, il s'est efforcé de les retenir par des déclarations publiques. Mais les faits se sont passés et le résultat des discussions qui ont surgi, leur ont rendu la tâche moralement impossible. »

La lettre donnait ensuite quelques détails sur les indices permettant de prévoir les intentions néfastes des dirigeants, au sujet de la formation de la jeunesse :

« Par l'élimination de l'éducation chrétienne, dont un signe caractéristique est la suppression des statues de Marie, des images et des statues des saints, voire même, dans certaines écoles, de celle du crucifix, l'esprit religieux en est réduit à se contenter de deux heures de cours de religion par semaine, là où il y en avait quatre jusqu'à présent, ou, s'il n'y en avait que deux, du moins étaient-elles encadrées par toute une éducation imprégnée d'esprit chrétien. Dans l'avenir — bien qu'il y ait encore d'excellents éducateurs dans les écoles — cet esprit sera remplacé pendant 28 à 30 heures par semaine — pour ne rien dire de plus — par une glaciale indifférence. Mais, nous l'avons dit, cette indifférence elle-même ne durera qu'un temps et elle se changera très vite en quelque chose de pire encore. Mettons les choses au point : on élimine la formation religieuse de l'école, aussi bien de l'école catholique que de l'école d'Etat. On sépare hermétiquement le naturel du surnaturel, la vie dans le temps du Dieu éternel : on s'occupe exclusivement de ce qui est moins précieux, en oubliant ce qui est infiniment plus important. On ne voit plus le Sceau du Sang précieux de Jésus-Christ sur l'âme humaine et l'on prétend ne plus vouloir voir dans l'enfant qu'un futur membre du parti. Quand on considère ce que seront les instituteurs, les professeurs et les manuels d'enseignement d'aujourd'hui, on ne peut que se demander encore : « Que sera cet enfant ? » Et pourtant, chaque fois qu'une nouvelle vie surgit sur la terre hongroise, n'est-il pas vrai que le pre-

mier soupir du cœur de la mère est pour l'école confessionnelle ?

Mais séchons les larmes des mères et sauvons les âmes immortelles de nos enfants... »

Partant de là, les évêques lançaient un appel pressant et magistral à tous les fidèles, à tous les parents chrétiens. C'est à eux, avant tout, que revient la charge d'élever chrétiennement leurs enfants. Puisque l'école ne remplit plus cette fonction, il faut que ce soit la famille. C'est pour elle le devoir le plus sacré, le plus sublime, le plus pressant :

« Il y va de l'existence même de notre foi dans la vie de vos enfants. Nous devons sauver la vie chrétienne de la nouvelle génération, par notre enseignement et par l'exemple de notre propre vie. A ces deux conditions, nous donnerons à Dieu et à la Patrie des fils et des filles fidèles à l'Eglise. »

Remarquons, nous Français, qui avons assisté à la déchristianisation de notre pays par l'école sans Dieu, qu'un tel langage ne peut s'adresser qu'à un peuple profondément chrétien et pratiquant, à un peuple courageux et résolu, et que c'était le seul langage possible en Hongrie.

On devine sans peine la colère des dirigeants communistes en face de cette résistance magnifique. On en rendit responsable surtout le cardinal. On chercha à diviser l'épiscopat. On forma le projet de dresser l'opinion publique contre le primat si populaire. On employa les procédés les plus étranges pour y parvenir. Des associations, toutes communistes, de jeunesse et de scouts furent baptisées « catholiques », afin de leur faire publier, au nom du catholicisme et de la jeunesse, des protestations contre l'attitude « antidémocratique » du cardinal. Par exemple, le foyer des apprentis communistes « Mathé Zalka » fut baptisé tout à coup « Foyer Saint-Joseph », une grande croix fut apposée audessus de l'entrée, et les apprentis ainsi devenus, de communistes, catholiques indiscutables, firent une déclaration critiquant vivement le cardinal ! Il en fut de même d'autres groupes, surnommés « scouts catholiques » ou « étudiants catholiques » ou « femmes catholiques ». Ces groupements prenaient soin de proclamer hautement leur fidélité parfaite aux enseignements et à la foi de l'Eglise et même de reconnaître l'autorité doctrinale et religieuse du cardinal, mais ils s'empressaient alors de condamner son attitude « politique ». On voulait par là donner à entendre que le cardinal ne faisait pas que de la religion, mais surtout de la politique et un genre de politique hostile au peuple et à la « démocratie ». On avait soin de bourrer les attaques contre le primat de citations bibliques. On ne craignait pas d'affirmer que la « démocratie populaire de Hongrie était jusqu'ici la plus fidèle réalisation des principes de l'Evangile. »

Le cardinal ne se laissait pas ébranler par de telles déclarations qui ne trompaient personne, en Hongrie.

Le 16 novembre 1948, il donnait à l'organe officiel des catholiques hongrois, le *Magyar Kurir*, le texte d'une lettre où il répondait aux attaques les plus injustes et expliquait son attitude. Le message fut interdit, au dernier moment, par la police communiste. Mais nous pouvons, de source absolument sûre, en donner les extraits suivants :

« On prend, depuis des semaines, des « décisions » identiques contre moi, dans diverses localités de Hongrie. On condamne mes activités « antipopulaires », les « contre-révolutions » suscitées par moi, à l'occasion des Journées de Notre-Dame, qui ont eu lieu en 1947-1948 dans les centres principaux du pays. On se plaint de ce que l'accord entre l'Eglise et l'Etat n'est pas encore réalisé. On exige du gouvernement qu'il interdise ma soi-disant « activité nuisible ».

Le cardinal ensuite proclamait que le but des journées mariales n'avait rien eu que de conforme à la dévotion ancestrale des Hongrois envers Marie, que l'épiscopat hongrois tout entier l'avait constaté par une lettre adressée à son primat, le 5 novembre 1948, pour le remercier de l'organisation de ces journées et l'en féliciter.

Il contestait d'autre part la valeur juridique des « décisions » prises dans les municipalités que l'on dressait contre lui, car, en dépit des promesses réitérées du gouvernement, il n'y avait pas eu encore en dehors de la capitale, d'élections libres pour constituer ces pouvoirs locaux.

« En conséquence, disait-il, les décisions qu'on prend dans les comitats, dans les villes et villages, manquent en réalité de fondement juridique. Les déclarations des personne contraintes et terrorisées par emprisonnement et par renvoi, ne sont qu'un abus flagrant dans la vie publique, surtout quand toute l'opinion du pays est condamnée au silence et est exclue de la constitution. La « liberté de la parole » de la démocratie se présente, dans ces déclarations, de telle façon que l'opinion contraire n'est pas possible. Et si elle se manifeste tout de même, comme les exemples le montrent, cela entraîne le renvoi des offices d'Etat ou une autre peine analogue. Toute ma compassion va à ceux qui souffrent de cette terreur, comme toute mon admiration est acquise aux exemples magnifiques de leur force d'âme et de leur fidélité. »

Le cardinal abordait ensuite les « griefs » contre l'Eglise. Il en acceptait d'avance la loyale discussion, demandait au gouvernement de publier celles de ses lettres dont il avait à se plaindre, afin que l'univers entier en fût informé. Il soulignait que, dans les négociations avec l'Eglise, l'Etat avait toujours montré des retards inexplicables, puis avait eu soin de trancher d'office les problèmes les plus graves afin de mettre l'Eglise en face du fait accompli. Naturellement, l'Etat rejetait sur l'Eglise, régulièrement, la responsabilité de l'absence d'accord.

La fin de la lettre du cardinal rappelait le grand passé de son siège primatial :

« Deux de mes prédécesseurs sont tombés au champ d'honneur ; deux autres furent privés de tous leurs biens par confiscation ; Jean Vitéz a été mis en prison ; Martinuzzi a été tué par des assassins aux gages des puissants du jour ; Pierre Pazmany, l'une des personnalités les plus marquantes du passé, fut exilé ; Ambroise Karoly tomba victime d'une épidémie contagieuse contractée en visitant les malades. Mais aucun de mes prédécesseurs n'a été mis autant que moi dans l'impossibilité de remplir son devoir. Jamais tant de mensonges, d'allégations tendancieuses, réfutés mille fois, mais proclamés avec obstination, ne se sont accumulés autour de mes 78 prédécesseurs. Je monte la garde pour Dieu, pour l'Eglise et pour la Patrie, parce qu'ainsi l'exige le service de mes fidèles, les plus délaissés qui soient au monde... Je n'accuse pas mes accusateurs... Je prie Dieu de faire en sorte que la vérité et la charité règnent sur le monde ; je prie pour ceux-là aussi qui, selon la Parole de notre Maître, « ne savent pas ce qu'ils font ». Je leur pardonne de tout mon cœur. »

Voilà un beau et fier langage. Ainsi parlaient les

martyrs des premiers siècles. C'est un signe certain d'un renouveau de jeunesse, pour l'Eglise catholique.

A la suite des événements que l'on vient de résumer, le gouvernement communiste hongrois se vit en face de trois partis possibles : 1° provoquer le départ du cardinal pour l'étranger ; 2° le faire disparaître, « par accident » ; 3° le faire arrêter et juger par un « tribunal du peuple ».

Les deux premières solutions rencontrèrent des obstacles. Le cardinal en particulier se refusa absolument à quitter son poste et son pays. L'arrestation dès lors fut décidée. Il semble qu'une injonction du dehors la précipita autour de Noël. De fait elle fut opérée dans la soirée du 26 décembre. Elle fut connue dans le reste du monde, le 29, qui était le jour de la fête de saint Thomas de Cantorbéry : un martyr des droits de l'Eglise.

Thomas de Cantorbéry fut recherché par ses assassins, par ces mots : « Où est le traître ? » De même le cardinal Mindszenty fut inculpé, par les détenteurs du pouvoir, de « trahison ». On y ajouta : « la violation des droits de l'Etat, l'espionnage et la contrebande des devises », c'est-à-dire, — car Satan ne paraît pas extrêmement inventif — les accusations habituelles auxquelles recourent les régimes totalitaires pour salir leurs adversaires et les perdre dans l'opinion publique. Il semble pourtant — et c'est là le progrès de la « technique » depuis le nazisme, — que l'on ait trouvé le tableau d'accusation un peu sommaire ou invraisemblable. On a donc publié un *Livre jaune*, dans lequel on trouve une photo-copie des aveux du cardinal, écrits de sa propre main, une photo-copie des aveux de son secrétaire, ensuite les preuves de la trahison du cardinal, accusé de complot monarchiste, pour détruire la Démocratie populaire, et convaincu d'avoir fait des démarches pour que la couronne de saint Etienne, appartenant au trésor de Hongrie, soit remise, par les Américains, qui l'ont retrouvée à Wiesbaden, au pape et non au gouvernement hongrois. On a joint, dans la même affaire, le prince Esterhazy, accusé, lui aussi, en accord avec le cardinal, d'avoir « saboté » le trésor des souvenirs historiques appartenant à sa famille, mais qui devaient revenir à la Hongrie.

On sait, maintenant, ce qu'a été le procès. Il est clair 1° que le gouvernement a voulu perdre le cardinal ; 2° qu'il n'a pas voulu se donner l'air de persécuter la religion ; 3° que par suite, le procès s'est déroulé tout entier sur des chefs d'accusation tout à fait éloignée, en apparence, des questions de doctrine et même de la question scolaire, qui fut au point de départ de toute l'affaire.

On a essayé de grouper des membres dissidents du clergé, pour donner l'illusion d'un soulèvement de la conscience catholique contre le primat hongrois. Déjà, de grands efforts avaient été tentés, sous la pression de la menace, pour faire déclarer des évêques contre le cardinal. Quatre évêques furent même convoqués au ministère de l'Intérieur et menacés d'arrestation. Une de nos sources affirme ceci :

« On leur dit qu'il valait mieux qu'ils démissionnent, parce qu'ils étaient compromis par un aveu du cardinal et par la découverte, dans son palais, de documents les impliquant dans des manipulations financières illégales. »

Mais tous les quatre refusèrent de démissionner et déclarèrent à la police, selon la même source : « Nous sommes prêts à être arrêtés ». Pour deux évêques au moins, un communiqué du ministre de l'Intérieur a fait connaître qu'ils avaient été interrogés par la police, le 30 décembre.

On sait maintenant que le cardinal a mis d'avance en garde ses collègues dans l'épiscopat, et les fidèles contre tout « aveu » qui pourrait lui être attribué.

« Quelques jours avant d'être arrêté, le cardinal Mindszenty a envoyé un dernier communiqué aux membres de l'épiscopat, déclarant qu'il n'avait pris part à aucun complot qu'il n'avait fait aucun aveu et qu'il ne démissionnerait pas. Si les évêques devaient apprendre qu'il avait démissionné ou avoué, ils devraient considérer ces actes, même signés de sa main, comme une conséquence de la fragilité humaine ; il les déclarait à l'avance nuls et non avenus. »

Quand il écrivait cela, le cardinal savait son arrestation résolue et imminente. Voici d'autre part le « testament spirituel » qu'il envoyait à son clergé, pour demander à ses prêtres de tenir bon. Cette lettre était datée du 20 décembre. Elle parvint à Rome, d'où elle fut connue aux Etats-Unis. Un extrait fut diffusé par les soins d'une association hongroise, à la radio américaine :

« Je vous adresse un avertissement grave en accord avec la gravité de l'heure. Rien ne pourra nous arriver qui ne soit ordonné et permis par Dieu. Ni la vie, ni la mort, ni rien d'autre ne pourra nous enlever l'amour de Dieu. Je méprise les menaces du monde ; je ris de ce qu'il fait pour me tenter. Ne soyez pas inquiets du lendemain. La vie de nos ancêtres chrétiens et hongrois n'a pas été facile non plus.

« Quant aux signatures qu'on recueille contre moi, j'ai tranquillisé les consciences des fidèles. Toutefois, cela ne s'applique ni aux prêtres ni aux religieuses. Il faut que les prêtres et les membres des Ordres religieux tiennent ferme. Le prêtre n'a pas le droit de laisser planer un doute sur ses convictions religieuses. Soyons des lumières. Les accusations que certains forment contre nous sont pour nous un triomphe. Ce que nous faisons, nous le faisons pour le salut de notre peuple et de notre jeunesse, qui souffrent pour la liberté de l'Eglise, nous le faisons pour la cause de la paix, non pas pour les raisons alléguées.

« Si, par la force des circonsances, la suite de mes lettres pastorales devait être interrompue, lisez à leur place les Encycliques pontificales antérieures. Mettez votre confiance dans la Sainte Vierge, patronne des Hongrois. Soyez heureux, quand on vous calomnie. Veillez et priez, afin d'être à la hauteur des événements à venir. »

Les cardinaux portent la pourpre, pour affirmer qu'ils sont prêts à verser leur sang pour la liberté et l'honneur de l'Eglise. Le cardinal Mindszenty donne un magnifique, un immortel exemple à l'Eglise tout entière. Tout indique d'ailleurs que le clergé hongrois répond splendidement à son appel. Il y a eu très peu d'apostats au cours de 1948. On ne connaît pas un seul prêtre qui ait fléchi, dans les trois derniers mois, et pourtant, il y a eu des arrestations et elles semblent vouloir se multiplier.

Pour compléter cette brève exposition des faits antérieurs au procès sur le point de commencer indiquons parmi les principales protestations qui se sont produites : celle du Sacré-Collège à Rome, le 30 décembre, celle des cardinaux français, le 3 janvier. L'*Osservatore romano* du 3-4 janvier publiait un hommage collectif de l'épiscopat des Etats-Unis. Parmi les gouvernements civils, le plus prompt à protester auprès du gouvernement hon-

grois fut celui de l'Eire. Peu après, le gouvernement du Venezuela exprima sa profonde douleur. A la Chambre des députés française, l'abbé Gau, député, prit la parole pour protester non seulement contre l'arrestation du grand cardinal, mais aussi contre l'interprétation que venait d'en donner, dans le journal *Libération*, Louis Martin-Chauffier, écrivain qui s'intitule « chrétien progressiste »... Notons seulement que l'abbé Gau, invité à se rendre en Hongrie, a déclaré qu'on lui refusait le droit de parler au cardinal, seul à seul et même de le voir, soit en particulier, soit en public, et que dans ces conditions, il jugeait dérisoire l'invitation qui lui était faite, n'ayant aucunement l'intention de faire un voyage purement touristique [1].

II

Nous venons d'employer le terme de « *chrétien-progressiste* ». Voilà une épithète quelque peu audacieuse et agressive ; elle laisse entendre que le reste des chrétiens est « rétrograde ». Serait-ce même vrai pour quelques-uns, pourquoi le laisser entendre de tous ? Notre défiance s'accentue, lorsque nous apprenons (Cf. *Clergé-Informations*, du 28 janvier 1948) une nouvelle telle que la suivante :

> Un chrétien progressiste italien condamné :
>
> « Le docteur Franco Rodano, pour ses doctrines erronées et ses affirmations tendant à fomenter des divisions et des malentendus parmi le Clergé, et à mettre en mauvaise lumière la hiérarchie ecclésiastique, a été d'abord paternellement admonesté, puis frappé d'interdit personnel. Par une telle peine ecclésiastique, le laïc a été, entre autres, privé du droit de recevoir les sacrements et d'avoir la sépulture ecclésiastique. »

Mais l'Italie n'a pas seule le privilège de posséder des « chrétiens-progressistes », du genre que l'on vient de dire. Dans les *Etudes* de janvier 1949, le P. Gaston Fessard nous offre un vigoureux article qui a pour titre : « *Le Christianisme des Chrétiens-progressistes* ». Il s'agit, nous dit-il, de chrétiens, jeunes pour la plupart, qui se sentent appelés à « collaborer » avec les communistes. Ils ont, à cet effet, fondé en 1948, une *Union*, qui publie un Bulletin intitulé *Des Chrétiens prennent Position*. En septembre 1948, ils ont tenu un Congrès qui groupa quelques centaines d'adhérents. Leur organe officiel vient de publier un *Manifeste*, où la tendance du groupe semble marquer un léger recul. La Revue *Esprit* avait en effet vivement critiqué le groupe pour avoir recommandé à ses membres d'adhérer au parti communiste. Dans le *Manifeste*, on est moins affirmatif :

> « L'U.C.P. ne demande pas à tous ceux qui partagent le choix des chrétiens progressistes d'adhérer particulièrement à une organisation entre toutes ; elle s'interdit de noyauter celle à laquelle ils appartiennent, elle les appelle simplement, parce que cela seul importe, à prendre position, pour que se réalise cette unité d'action de tous les progressistes, seuls capables de faire échec à l'impérialisme... »

Nous voilà donc renseignés : le but essentiel, dans ce groupe, n'est pas d'être davantage chrétien, c'est-à-dire plus uni au Christ, plus attaché à l'Eglise, son Epouse, plus fervent dans la foi, dans l'espérance et la charité, mais uniquement de « faire échec à l'impérialisme ». Il va de soi, sans doute, que ce ne sont pas là choses contradictoires, et que, bien au contraire, pour mieux défendre les droits souverains des âmes — c'est-à-dire, la foi, l'espérance et la charité, avant toutes choses — il importe énormément de « faire échec à l'impérialisme », au moins à celui qui prétendrait violer la personne humaine, attenter à la liberté de la conscience, imposer une philosophie contradictoire de la foi chrétienne.

Mais où nous ne comprenons plus du tout, alors que nos yeux se promènent à travers le monde, et cherchent quels sont les ennemis de notre foi, les bourreaux de la liberté spirituelle, les adeptes du matérialisme athée qui est la négation même de tout ce que signifie le nom chrétien, c'est que les chrétiens - progressistes se montrent résolument sourds aux protestations, aux indignations, aux plaintes, aux souffrances, dont les échos nous arrivent de tous les pays où règne le communisme : Hongrie, dont nous venons de parler ; Yougo-Slavie, où la persécution bat son plein et où l'archevêque Stépinac a subi le traitement qu'on inflige aujourd'hui au cardinal Mindszenty ; Roumanie, où le catholicisme est pourchassé ; Bulgarie, Pologne, Tchéco - Slovaquie, Lithuanie, Lettonie, Esthonie, Chine envahie par les troupes communistes. Eux, les adversaires résolus de l'impérialisme, ils ferment les yeux sur le pire de tous les impérialismes, celui qui sans négliger de chercher à mettre la main sur le pétrole, sur l'énergie atomique, sur les richesses naturelles de l'univers, la met aussi et surtout sur les âmes ! Ce qui inquiète et rend anxieux, c'est le danger que dénonce le P. Fessard, quand il parle de l'avenir de ce mouvement étrange :

> « Dans le numéro de novembre de sa revue (*Esprit*), E. Mounier encourage et reconnaît, on peut le dire, pour ses fils spirituels ceux qu'hier il désavouait. Sans être encore bien important, ce mouvement risque de s'étendre. D'autant qu'il ne rencontre pas de la part de tous les prêtres ou aumôniers de jeunesse l'opposition qu'à notre avis du moins il mérite. »

D'où vient donc cette séduction du marxisme sur une partie des « intellectuels » qui se disent encore chrétiens ? De la fameuse « dialectique » marxiste, paraît-il. Ils ont peur de ne pas être dans « le sens de l'histoire ». Ils ne croient pas que le sens de l'histoire est acquis à ceci : la construction progressive, sur cette terre, de la « Jérusalem céleste ».

Mais direz-vous, les chrétiens-progressistes peuvent-ils admettre l'*athéisme* ouvertement professé par les marxistes orthodoxes ? Ou bien s'imaginent-ils que « le sens de l'histoire » doit être regardé par nous comme *divin*, même s'il va directement contre Dieu ? Ou bien se figurent-ils qu'ils changeront la philosophie marxiste et la convertiront à la foi chrétienne ? — Non, mais, à les en croire, l'athéisme marxiste demeure *une foi*, et il n'y a que la foi qui sauve. Peu importe ce qu'on croit, pourvu que l'on croie sincèrement ! Après tout, selon eux, « le seul sans-Dieu vraiment authentique, est l'adorateur de l'argent ». Quelle effrayante sim-

[1] Au moment où paraissent ces lignes, on connaît l'ampleur des protestations qui s'élèvent de tous les pays et du cœur de tous les hommes libres. Le Souverain Pontife a manifesté sa réprobation et sa douleur par son allocution au Consistoire secret extraordinaire du 14 février, par son discours à la foule immense accourue sur la place Saint-Pierre, le 20 février.
Nous aurons, sans doute, à revenir sur tout ces faits

plification ? Est-ce dans saint Paul qu'on a trouvé cette théologie sommaire ? Certes chaque fois qu'il parle de l'amour de l'argent, saint Paul l'appelle « servitude des idoles ». Mais n'y a-t-il que cela qu'il condamne ?

Mais d'abord est-il exact que le communisme « va dans le sens de l'histoire » ? Le P. Fessard a examiné la question, dans une conférence qui avait précisément ce titre. Cette conférence fut communiquée à E. Mounier qui y répondit par une *Lettre*. Les deux textes ont été publiés dans *Psyché*, N° 21-22. Le P. Fessard a, depuis, rédigé des *Remarques sur la Lettre de E. Mounier*. Le tout est en vente, aux *Etudes*, sous le titre : *Le Communisme va-t-il dans le sens de l'Histoire?* [2]

A cette question, R. Aron, dans son ouvrage le *Grand Schisme* répond, en disant des chrétiens-progressistes :

« Ils se laissent prendre au piège d'une philosophie vulgaire de l'histoire... Le marxisme vulgarisé constitue la mystification parfaite de notre temps. » (P. 165-169).

Ils donnent comme preuve de la possibilité d'une « collaboration » avec le communisme, le fait de la « Résistance ». Mais autre chose est une collaboration passagère, dans un but précis et limité, autre chose une collaboration générale et durable. Il fut un temps, pour parler clair, où le danger le plus immédiat se nommait *nazisme*. Actuellement, il se nomme *communisme*. Il faut être aveugle pour ne pas s'en apercevoir.

Et il ne s'agit pas d'un danger passager, mais bel et bien permanent. Entre le communisme et le christianisme, il y a l'opposition de la lumière et des ténèbres, de la cité de Dieu et de la cité du démon, de la foi au bonheur céleste à la foi au bonheur terrestre. Les chrétiens progressistes ne peuvent pas dire le contraire. Dans son fameux portrait de l'*Homme marxiste*, publié dans *Esprit*, J. Lacroix, l'un des maîtres de la *Semaine sociale* de 1947, avait bien mis en évidence cette opposition fondamentale et les conclusions qui en découlent dans le comportement ici-bas. C'est un texte que nous devons citer, après le P. Fessard :

« Subjectivement, les attitudes (du chrétien et du marxiste) peuvent être analogues, objectivement, la différence est radicale. Elle ne naît pas de la malice des hommes, mais de l'opposition des buts. En effet, la fin que se propose le chrétien est surnaturelle. Les seuls moyens qui conduiront nécessairement à une telle fin sont donc eux-mêmes surnaturels et spirituels. Ainsi, le christianisme authentique ne contraint ni les âmes ni les corps dans l'ordre temporel : il les laisse libres.

La fin que se propose le communisme est, au contraire, purement immanente et historique ; les moyens seront donc nécessairement humains et matériels, et ne pourront que faire violence aux hommes qui refusent la fin. Inéluctablement, la reconnaissance de la transcendance libère, tandis que sa négation tyrannise. Si le simple dialogue avec les communistes est tellement difficile, ce n'est point qu'ils apportent un grand bouleversement dans la société, c'est qu'en poussant à ses extrêmes conséquences le rejet de toute transcendance, ils aboutissent à une perversion du langage qui, littéralement, ne permet plus de *s'entendre*. »

Cela seul ne devrait-il pas suffire à créer un fossé infranchissable entre chrétiens et communistes ?

[2] Prix, 50 fr., 40 pages. Aux *Etudes*, 15, rue Monsieur, Paris-7e.

Mais il nous semble qu'il y a bien autre chose : en vérité, ce n'est pas seulement une question de « langage ». C'est toute la morale chrétienne et même simplement humaine, qui est démolie, battue en brèche, du moment que l'on ramène toute moralité à ceci : tout ce qui est dans la ligne du parti est bien, tout ce qui est contraire à cette ligne est mal. Tout est permis, pour le triomphe du communisme, y compris le mensonge, la calomnie, l'emploi du « sérum de vérité », la persécution des hommes libres, l'élimination des adversaires par la faim, la soif, l'exil, les mauvais traitements, ou même par l'assassinat pur et simple, selon les exigences des cas !

Nos « progressistes » déclarent qu'ils veulent détruire toute « collusion entre la chrétienté et le capitalisme dans ses développements impérialistes inhumains ».

Par là, ils montrent que c'est moins le capitalisme qu'ils ont en horreur que « ses développements impérialistes inhumains ». A la bonne heure ! C'est exactement aussi ce qui nous fait horreur. Mais justement, le capitalisme d'Etat, qui se nomme le communisme, a aussi et plus que tout autre capitalisme des « développements impérialistes et inhumains ». Quoi de plus « inhumain » que la façon dont on traite la personne humaine, derrière le rideau de fer ? Ou alors devons-nous appeler « humaine », la suppression de tout respect pour la liberté et pour la personne humaine ?

Longuement encore, le P. Fessard analyse et réfute la pensée des chrétiens-progressistes et spécialement celle de M. Mandouze, le plus marquant de leurs chefs. Nous ne le suivrons pas, ici, dans tous les détours de son argumentation. Qu'il nous suffise d'avoir brièvement signalé le problème qui se pose pour les aumôniers de la jeunesse, de barrer la route à ce prétendu progressisme, qui aboutirait bien vite à être la négation pure et simple du christianisme : c'est bien ici qu'il faut redire avec saint Paul : « Quel rapport entre le Christ et Bélial ? »

Que les jeunes méditent ces lignes que le cardinal Suhard leur adressait, dans la *Semaine religieuse* de Paris, du 27 novembre 1948 :

« Vous lisez les journaux et revues et vous concluez que telle évolution va dans le sens de l'histoire. Etes-vous sûrs que cela ne soit pas une ébullition passagère et locale, condamnée à être bien vite oubliée ? Et même à supposer que l'histoire donne raison à telle théorie ou à telle expérience, faut-il, pour autant, suivre l'histoire en esclave, ou au contraire la faire, l'infléchir dans le sens du Christ ? »

Le « sens de l'histoire », c'est Dieu qui le fait. Mais il le fait par les instruments que nous sommes. Soyons donc des instruments dociles et puissants, dans la foi, l'espérance et l'amour [3].

Dans une page saisissante de son Epître aux Romains, saint Paul a tracé le portrait de l'homme sans-Dieu. C'est un portrait d'ensemble, une sorte de portrait moyen, tel qu'il le trouvait sous ses yeux. C'était pour lui le *test* de la vérité ou de la fausseté des doctrines. Rappelons ce passage capital

[3] Les journaux du 1er février ont publié une note de l'*Osservatore romano*, par laquelle le Saint-Siège engage les fidèles à ne pas adhérer au « Mouvement Unitaire des Chrétiens-Progressistes ».

qu'il ne faut jamais oublier :

« Et comme ils ne se sont pas souciés de bien connaître Dieu, Dieu les a livrés à leur sens pervers pour faire ce qui ne convient pas, étant remplis de toute espèce d'iniquité, de malice, de fornication, de cupidité, de méchanceté, pleins d'envie, de pensées homicides, de querelle, de fraude, de malignité, semeurs de faux bruits, calomniateurs, haïs de Dieu, arrogants, hautains, fanfarons, ingénieux au mal, rebelles à leurs parents, sans intelligence, sans loyauté, sans affection, sans pitié. » (Rom. I, 28-31).

Le portrait est-il encore ressemblant de nos jours ? C'est aux observateurs consciencieux et attentifs de répondre et de conclure.

III

Ce qui est certain, c'est que l'absence de Dieu creuse dans l'âme un vide effrayant. On a beau essayer de remplir ce vide par autre chose : par le dévouement au parti, par l'art, la science, ou tout ce que l'on voudra, rien ne suffit à le combler, parce qu'il représente en nous la capacité de Dieu.

C'est ce que montre fort bien un exemple mémorable évoqué dans la *Revue... des deux mondes* du 15 janvier 1949, par Paul Claudel, sous ce titre : « *La Pensée religieuse de Romain Rolland* ». Paul Claudel a connu personnellement celui dont il parle. Il a été avec lui sur les bancs du lycée Louis-le-Grand, et se lia avec lui, dans un même amour de la musique. Ils s'étaient juré de se retrouver tôt ou tard. Ce ne fut que cinquante ans après, à la veille de la dernière guerre. Puis vint l'occupation, la double zone. Les deux amis ne furent pas du même côté de la ligne de démarcation. Or, Romain Rolland devait mourir le 31 décembre 1944. C'est dire que Paul Claudel ne devait guère le retrouver en ce monde. Mais il devint le Président d'une Association des amis de Romain Rolland, qui, nous dit-il, « compte des membres dans tous les pays du monde, appartenant aux opinions les plus contrastées. »

C'est là un fait très curieux et assez notable, pour que l'on y porte attention. D'autant plus que Paul Claudel croit pouvoir centrer toute la pensée de l'écrivain, son ami, sur la préoccupation religieuse :

« L'œuvre de Romain Rolland, dit-il, présente bien des aspects : dramaturge, critique, romancier, musicien, polémiste, j'estime cependant que, chez lui, c'est la préoccupation religieuse, le sens de Dieu, qui fournit la tendance axiale et qui imprime à cette longue vie et à cette réalisation composite son caractère d'unité. »

Avant d'aller plus loin et de vérifier, par des citations appropriées, l'exactitude de cette affirmation, il ne sera peut-être pas inutile, pour beaucoup de nos lecteurs, dont on ne peut dire, après saint Paul : *ad fabulas convertentur :* ils se tourneront vers les romans, — de résumer la vie et l'œuvre de Romain Rolland.

Il était né à Clamecy en 1868 et, après ses études à Louis-le-Grand, il entra à l'Ecole normale supérieure en 1886, puis il fut élève de l'Ecole française de Rome, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres avec une thèse sur les *Origines du théâtre lyrique moderne* (1895). Il se jeta alors dans le théâtre lui-même. Ses pièces de caractère historique et philosophique eurent peu de succès : *Aërt* (1898) ; *Morituri ou les Loups, le Triomphe de la Raison* (1899) ; *Danton* (1901) ; *le 14 Juillet* (1902) ; etc...

Il se révéla surtout critique musical d'une pénétration subtile et intense. La musique, pour lui, remplaçait, vaille que vaille, la religion catholique de son enfance, qu'il croyait inacceptable à sa raison. Il avait un goût particulier et passionné pour Beethoven, dont il publia une biographie, en 1903. Mais son œuvre principale est le roman-fleuve, en 10 volumes, intitulé *Jean-Christophe* (1905-1909). Nous en rappellerons la trame tout à l'heure. Disons tout de suite que lorsque la guerre de 1914 éclata, Romain Rolland, né en 1868, eût été à peine mobilisable. Mais il se trouvait en Suisse, et de là, pendant que ses camarades partaient au front, il prit une attitude, qui suscita légitimement les plus vives protestations. Dans un livre intitulé : *Au dessus de la mêlée* (1915), il affectait de se placer, lui, au dessus des peuples en lutte, et de parler avec la même sympathie à ses « amis » d'Allemagne qu'à ses compatriotes de France. Il expliqua de nouveau son point de vue dans des œuvres intitulées : *Aux peuples assassinés* (1917), et *Clérembault, histoire d'une conscience libre pendant la Guerre* (1920). Il inclinait alors très fortement vers le communisme et la IIIe Internationale. Il reçut le prix Nobel, au titre de 1915, mais décerné seulement en 1916.

Si nous revenons à *Jean-Christophe*, où il a mis l'essentiel de lui-même, nous dirons que cette vaste composition, énorme et touffue, passablement désordonnée et confuse, encombrée de digressions et de déclarations humanitaires, est censée l'histoire orageuse d'un musicien, dont il décrit avec passion la pauvreté, les luttes, les amours, les extases artistiques. Le plus souvent, le roman tourne à la satire du monde contemporain, des mœurs du monde théâtral, musical, littéraire. Les épisodes les plus palpitants, les amours de femmes les plus étranges se succèdent, parfois sans lien apparent avec le sujet principal. Les portraits de femmes abondent et y revêtent une sorte de grâce pathétique, révélant chez l'auteur, un attrait fort marqué.

De toute évidence, une âme comme celle de Romain Rolland fait penser à la définition parfois donnée de celle de Renan : « une cathédrale désaffectée ».

Paul Claudel nous fait entendre de lui des cris étonnants :

« Je crois en Dieu », écrit-il en 1912, à Paul Seipel. A sa première femme, il avait écrit, avant le divorce une lettre déchirante, où il s'écriait : « J'ai Dieu où me réfugier ». En 1921, réfutant avec indignation les critiques qui voyaient dans son ouvrage le plus agressif : *Liluli*, « le spasme qui saisit l'homme de foi devant les ruines de sa foi », il disait :

« Moi, dont la vie n'a été qu'une âpre et inlassable ascension du fond du pessimisme où ma jeunesse se débattait ! Aucun de mes amis ne conçoit ma foi profonde. Ils ne sont pas religieux. Tous ceux qui croient (ou plutôt qui veulent croire) en quelque chose, leur foi ne dépasse pas un idéal politique ou social, d'ailleurs irréalisable. La majorité des Français m'a rejeté comme athée, parce que je ne croyais pas à la « Patrie française ». La minorité qui m'a suivi ne peut imaginer que je ne croie pas à l'Occident ou à l'Europe ou au prolétariat. »

De nouveau, en 1927 : « Je suis un homme croyant, croyant en tout ce que j'aime, en tout ce que j'écris, en tout ce que je fais. »

Mais de quelle foi s'agit-il ? Paul Claudel tient à essayer de nous le dire :

«Il importe cependant de dissiper un malentendu. Les conceptions religieuses de Romain Rolland n'étaient pas celles de la foi catholique, mais jamais il n'a été l'ennemi de l'Eglise qui les professe. Dans une des lettres que je citais tout à l'heure, il se défend avec une espèce d'horreur de l'imputation d'*anticléricalisme* à la manière de cette école de politiciens et de penseurs qui a encore des représentants. Il blâme la revue *Europe* qui sacrifiait à cette tendance. »

Parlant de l'hostilité des gouvernants italiens de ce temps-là contre la papauté, il écrivait :

« Je n'aime pas les vilenies que les Italiens commettent contre leur passé (art et papauté). (Je m'aperçois qu'en 1795, j'aurais bien pu combattre la Révolution). Je suis blessé de cette levée de boucliers, contre Léon XIII mourant. L'excellent Léon XIII paiera pour les fautes de ses prédécesseurs : mais ce que ne virent pas les Garibaldiens, c'est que ses successeurs moins dignes récolteront le fruit de ses humiliations et de ses avanies. Déjà, depuis 1870, le catholicisme a rallié une foule d'âmes, croyantes mais tièdes, et un peu indifférentes. Si cela continue, il grossira d'un nouveau contingent d'incrédules comme moi, qui ne suis pas catholique, qui volontiers aurais détesté les catholiques, et qui me sens devenir papalin de jour en jour. Après tout la Papauté, malgré tous ses vices et toutes ses tares, n'en a pas moins été le plus vaste effort de l'idéalité pour prendre un corps sur la terre. Et ce n'est pas demain que l'Art se trouvera prêt à lui succéder. »

Plus profondément encore, Romain Rolland, dans une lettre de 1893, avait dit, au sujet du fondement de la morale :

« Les attaques contre M. Monod continuent, mais elles prennent un caractère plus général, elles visent maintenant les protestants et la Ligue morale. Elles n'ont, mon Dieu, pas si tort : je ne comprends pas que le Desjardinisme ou le De Voguïsme n'aient pas senti d'abord qu'on ne pouvait fonder une morale religieuse sans religion — sur le sentiment moral inexpliqué, incontesté, en l'air. Il faut, à mon avis, choisir : ou laisser toute liberté à la volonté et aux passions, ou rattacher le sentiment du bien et l'idée du devoir, non pas à une loi à la Kant (que rien ne prouve, que tout conteste, dans le subjectivisme universel), mais à un Dieu vivant ou à un homme divin, en un mot à l'Unité éternelle. Si l'on ne donne pas de cette Unité l'intuition par la philosophie, l'art ou la foi, on ne peut bâtir de loi — morale ou esthétique —. Il n'y a pas de lois du hasard ou du passager ; il n'y a pas de religions fondées sur le sens du devoir ou d'une belle musique : il y a des morales et des œuvres d'art, de bonnes actions et de belles musiques fondées sur des religions. (Les quatuors de Beethoven ne sont-ils pas l'expression d'une religion ?) Ces religions sont inconscientes ou raisonnées. Ce serait l'œuvre des clairs génies de répandre sur les autres la lumière attendue. Mais on ne bâtit rien sans la foi — et c'est le tort des Desjardins de l'avoir cru. C'est ce qui m'en a toujours éloigné. La religion morale est un cléricalisme comme l'autre, au moins aussi incomplet. Je n'ai pas besoin de dire que je suis de son côté, je suis du côté de tous les « cléricalismes ». (Dois-je mettre le point d'ironie ?) Mais je ne suis pas dans ses rangs : elle est trop sceptique pour moi : elle semble un compromis entre la lumière et l'ombre à mi-chemin de la révélation et du mensonge. »

Nous avons tenu à ne rien soustraire de cette longue citation. Elle est une critique fort juste de la tendance alors accueillie très favorablement en certains milieux français, dont Paul Desjardins, fondateur, en 1892, de l'*Union pour l'action morale*, et que l'on cherchait à prendre pour un rajeunissement du catholicisme, parce que l'accent y était mis sur la propreté morale, au détriment du dogme défini.

Romain Rolland, à cette date, croyait à la nécessité d'un dogme, mais ne croyait pas au dogme !

Il espérait une synthèse nouvelle. Il ne voyait pas que la révélation divine est close depuis la mort de saint Jean l'Evangéliste, et que l'on ne dépassera jamais l'Evangile ni la splendide doctrine de l'identification de Jésus aux siens dans le Corps mystique ! Juqu'à la fin de sa vie, il a attendu. Qu'attendait-il ? Cette lettre de 1895 va nous le dire :

« Le Pape aurait dû, à vous entendre, rétablir un culte « épuré et idéalisé », c'est-à-dire renoncer au catholicisme. Mais quoi ? se faire protestant ? quel protestantisme ? Se faire philosophe ? quelle philosophie ? Quand je saurai une forme de pensée certaine, d'idéale religion, où tous puissent se réunir, alors je penserai comme vous que le Pape doit abdiquer. Cette religion, je la cherche, je l'implore de Dieu, j'en attends la révélation, j'en pressens la lumière, — mais elle n'est pas encore parue. Et jusqu'à ce jour, le Pape reste le plus grand pouvoir moral qui groupe des millions d'hommes. Il serait coupable de le détruire — au profit du néant. »

Paul Claudel, qui sait bien que de telles affirmations, datées d'avant les trente ans de son ami, semblent bien contredites par de nombreuses pages de ses œuvres ultérieures, nous affirme cependant que Romain Rolland n'avait jamais varié sur les points qu'on vient de voir. Et il veut en fournir une preuve péremptoire :

« Quand je refis, dit-il, connaissance avec lui et que, partageant les préjugés courants, je lui reprochai d'être un ennemi de la religion catholique, il parut surpris et mécontent, et se défendit avec énergie contre cette accusation... La pensée de Romain Rolland est toujours restée celle que je trouve dans une lettre datée de 1898 : « Je suis certain que le catholicisme, le grand, le vrai catholicisme, n'est une gêne pour aucune pensée puissante, pas plus pour la pensée d'un peuple que pour celle d'un génie. »

Il reste pourtant que cet admirateur du catholicisme se tenait à l'écart de la foi de ses ancêtres qui avait été aussi celle de son enfance. Pourquoi ? Paul Claudel, d'après ses confidences à lui et surtout son livre intitulé *Le Voyage intérieur*, veut nous le faire comprendre. Il y a là des indications que l'on ne saurait négliger, même si on ne les admet pas comme absolument valables.

Romain Rolland avait pour mère une chrétienne profondément croyante. Mais il semble qu'il ne rencontra pas, au cours de son enfance, « ces mains dont parle le Cantique des Cantiques, « qui distillent la myrrhe », et qui lui eussent ouvert les yeux à la merveille chrétienne. » Sur quoi Paul Claudel a ce passage étonnant et qui mérite un peu de réflexion :

« Comment s'en étonner ? Le catéchisme à cette époque n'était pas avant tout, comme il devrait l'être, une Introduction à l'Evangile, à la Vie du Christ, mais un recueil de définitions abstraites, un herbier de vérités desséchées, assez comparable au Jardin des Racines grecques, qu'on s'incorporait sans les comprendre. « Je ne trouve rien dans ma substance, écrira-t-il, de ce Dieu *monos*, de ce Dieu étranger que l'on m'a fait manger. Je l'ai rendu, il ne s'est pas assimilé ! Même en ces jours lointains où on me l'ingurgitait à la cuiller, je l'avalais tout rond, tout rond il a passé. » Bien sûr. Je relisais récemment ce catéchisme pour le diocèse de Meaux, rédigé par le

grand Bossuet lui-même. C'est un chef-d'œuvre au point de vue théologique, mais on se demande ce que des enfants, ces petits pourtant que le Verbe incarné a recommandé de laisser venir à lui, ont bien pu en goûter et en retenir. Et voilà la pitance que, il n'y a pas si longtemps encore, on proposait à des cœurs qui s'éveillent, en avance de l'esprit, en même temps que les sens, et pour qui l'éducateur devrait avoir tant de tendre compassion ! *Ils demandaient du pain*, dit l'Evangile, *et on leur a donné une pierre ;* mais ce n'est pas tous les jours que les pierres se changent en pain ! La liturgie elle-même, à cette triste époque, si mal comprise, si empoisonnée par le mauvais goût bourgeois, quelle impression pouvait-elle faire sur une âme en qui s'éveillaient des forces impétueuses et profondes, qui postulaient Dieu et à qui l'on refusait aliment ? »

La réponse à ces angoissantes questions, il semble qu'il faille la chercher dans une vue d'ensemble de l'état de la famille et de la société et non dans une critique un peu trop systématique et limitée, de la façon d'enseigner le catéchisme. Au temps de Bossuet, le catéchisme n'était que le côté doctrinal superposé à toute une formation convergente : celle de la mère, celle de la famille, celle de la société croyante, dans son ensemble. Les déchéances du XVIII[e] siècle, les tragédies de la Révolution, les luttes passionnées entre croyants et incroyants, au cours du XIX[e] siècle, avaient profondément modifié le climat, l'atmosphère où grandissait la jeunesse catholique. Il aurait fallu que le prêtre, en faisant le catéchisme, suppléât, le plus souvent, à toute une série de déficiences venant de la famille, de l'école, du milieu social et politique, et cela au moment où cet éveil des sens et des passions, comme dit Claudel, rendait l'enfant, inconsciemment mais profondément complice des erreurs, des illusions, des mensonges dont l'air respiré par tous alors et maintenant encore était comme saturé !

On reproche à l'Eglise de n'avoir pas su garder ceux qu'elle possédait ! Il est facile de répondre : 1° En quel temps l'Eglise a-t-elle eu, à elle seule, cette maîtrise si totale et si universelle sur les esprits ? Il y eut certes des époques religieuses mais ce furent des générations passagèrement assagies par les événements, plutôt que des temps prolongés. 2° Si l'on reproche à l'Eglise de n'avoir pas su conserver ses enfants, on pourra tout aussi bien reprocher à Dieu même de n'avoir pas su garder pour son paradis Lucifer et ses anges.

Nous avons, hélas ! assisté à la chute des archanges et des anges ! Lucifer, qui donc a-t-il été, depuis le XVI[e] siècle, où se rompit l'unité catholique occidentale ? Lucifer fut *Légion*, comme le démon de Gérasa ! Luther, Calvin, Zwingli, Knox, Cromwell, Voltaire, D'Alembert, Diderot. Mais pourquoi poursuivre cette énumération ? Ce ne sont pas seulement les individualités qui comptent ici : ce sont les courants d'opinion, les mouvements de pensée. Or, régulièrement, ils furent contre la religion ancestrale : rationalisme, encyclopédisme, scientisme, passion de liberté et d'égalité, esprit révolutionnaire, tout portait à la rébellion contre le divin joug de Jésus-Christ et de son Eglise. La Bible tantôt dressée contre l'autorité de l'Epouse du Christ, tantôt mise elle-même en discussion et soumise au feu des hypothèses, des contradictions, des imaginations pseudo-scientifiques, devenait le champ-clos des luttes les plus ardentes et, dans le même temps, échappait de plus en plus à la connaissance des humbles, dont elle était l'aliment quotidien dans la primitive Eglise.

Romain Rolland nous fait ses confidences, dans le *Seuil :*

« L'histoire, la science, la vie, du réel ou du passé, quel roman perpétuel ! La religion d'église, quel pensum assommant ! Néant des lectures religieuses offertes aux petits catholiques français ! La Bible, je ne l'ai jamais lue, enfant. L'avons-nous jamais lue une fois tout entière en notre vie, mes anciens camarades du collège clamecyois ? »

Sur quoi, Paul Claudel commente :

« Quelle confidence effrayante ! Romain Rolland avait lu et longuement étudié les livres sacrés hindous. Mais son éducation chrétienne n'avait réussi qu'à le détourner et le dégoûter du document fondamental de notre foi ! Combien il le connaissait mal, on s'en aperçoit par l'image conventionnelle, suivant la mode de l'époque, qu'il se fait du Dieu de l'Ancien Testament : un tyran féroce, capricieux, méchant ! tout le contraire de son Fils, ce qui ne laisse pas d'être assez curieux. Ce n'est que tout à fait à la fin de sa vie que Romain Rolland a l'idée de prendre connaissance des titres originaux sur lesquels s'appuie la foi de ses pères. »

Paul Claudel cependant nous accorde que ce n'est pas seulement la façon de faire le catéchisme d'alors, qui fut responsable de la ruine de la foi dans le cœur du jeune homme. Il cite de lui une page que nous ne pouvons omettre, parce qu'elle est l'histoire de tout un temps, de toute une époque, celle qui s'écoula, chez nous de 1880 environ à 1900. Et cela confirme ce que nous disions plus haut de l'influence décisive du « climat », en cette matière si grave. Que le clergé de France ait lutté de son mieux alors, j'en atteste son courage en face de la pauvreté, de la misère même, des humiliations de toutes sortes dont il a été accablé et sous l'orage desquelles il a tenu bon et continué sa tâche ingrate et trop souvent stérile. Ne jetons pas toujours les torts sur la victime, pensons aussi aux bourreaux. Voici ces derniers, signalés par Romain Rolland, décrivant les effets de son arrivée à Paris :

« Quelques mois à Paris firent bâiller toutes les portes. Derrière, il n'y avait rien. Le Maître avait laissé la Maison délabrée, pleine de crépuscule. (Pouvais-je savoir alors que c'était celui de l'aube et non de la nuit ?) *Je ne puis dire à quel point les esprits de tous ceux qui m'entouraient, maîtres et camarades, toute l'atmosphère morale de Paris, étaient* Déicides [4]. Et comme sans m'en douter, l'essence de mon être était — et fut toujours — religieuse, *c'était moi que l'on tuait.* Mon être se diluait, l'esprit en néant de l'air et ma chair en ruisseau du cimetière. Je tombais. Plusieurs fois dans la rue..., je devais brusquement crisper la mâchoire et m'enfoncer les ongles dans la paume, pour me retenir sur la pente. Qui marchait ? Un fantôme parmi d'autres fantômes. Rien n'était... J'ai respiré de quinze à dix-sept ans les vapeurs de l'abîme. Aussi quelles tentations, penché sur la rampe de fer, au cinquième de notre nouveau logement, quelles tentatives de se laisser aspirer par le vide béant, en bas ! Pas un effort à faire ! S'abandonner seulement. Mais, la chair hérissée, je m'arrachais d'un coup de reins au monstre qui me guettait. Tout de même, le Dieu inconnu, la Force, mon Destin, m'empoignait par la nuque. Ordre de vivre ! »

Est-ce que cela n'est pas poignant ? Ne trouve-

[4] C'est moi qui souligne cette phrase capitale ; elle explique tant de défections et d'apostasies à cette date !

t-on pas là déjà ce sentiment affreux de la *nausée* que Sartre a voulu infliger à ses lecteurs? Croit-on qu'une manière différente de faire le catéchisme aurait immunisé le pauvre adolescent contre l'infection de cette « peste »? Et voici sa conclusion : incapable de résister, mais incapable de mentir à Dieu, il abandonne sa religion !

« Mon premier acte d'énergie, poursuit-il, à cette heure d'adolescence où je sombrais sans Dieu, fut de rompre avec ma religion. Ce fut mon acte le plus religieux. Par respect pour moi-même et pour le Dieu caché, je n'ai pas voulu feindre, mimer le semblant de croire, recrépir la façade, m'obstiner à pratiquer. Dieu ! je suis franc avec toi ! Je ne vais plus à ta Messe. Je la sais trop auguste pour agenouiller devant ton sanglant sacrifice un corps veuf de son âme, et dont la bouche remue des oraisons à vide. Je ne crois pas en toi...

Ne pas croire. c'est encore croire. Tu ne me nierais point, si nous n'étions aux prises... Ma rupture avec le catholicisme fit saigner le cœur de ma mère. Indifférente, l'Eglise ne fit pas le moindre effort pour me retenir au bercail : elle attendit, sous l'orme, que je revinsse la trouver. »

Indifférente ! quelle accusation ou plutôt quelle calomnie ! Ce qu'il ne savait pas, le pauvre jeune homme, ce sont les souffrances du prêtre quand il voit s'éloigner celui qu'il a aimé et donné à Jésus-Christ, et qu'il se sent impuissant à retenir ! Est-il une douleur plus cruelle que celle-là? Mais Jésus lui-même a vu s'éloigner le jeune homme qui lui demandait : « que dois-je faire pour être parfait? »

Or, dans la ruine de sa foi, et ne pouvant se passer de foi Romain Rolland se tourne vers la Musique. Elle devint pour lui un culte, une idolâtrie, un *ersatz* remplaçant le Pain de Vie!

« Ce qui me sauva, dit-il, ce fut l'adoration que je partageais avec ma mère, pour la bonne déesse de ma vie : la Musique. Elle fut en ces années mon vrai culte religieux. Notre culte commun, quotidien. Elle l'est toujours restée. Mais mon adoration pour elle avait alors l'ivresse ingénue du jeune amour qui, pour la première fois, dévoile timidement le corps de la bien-aimée. Je la caressais des doigts fiévreux sur le clavier. Chaque jour, entre la classe du matin et celle de l'après-midi. Et le soir, après souper. L'heure sacrée... »

Tout s'explique ainsi dans la vie de l'écrivain. Mais le désespoir ne cesse d'habiter son cœur inassouvi. Quand il parle de ce temps où il a perdu la foi et du Paris de cette époque, c'est toujours avec des paroles d'effroi, de dégoût, de répulsion invincible : citons-le encore, après Claudel :

« Moi, qu'ai-je vu dans mon enfance ? Aussi loin que je me rappelle, la patrie envahie, humiliée, Paris brûlé par les bandits ; l'esprit matérialiste et sceptique du Second Empire, aigri par les malheurs et devenu ce lourd, grossier et sanglant pessimisme d'aujourd'hui, la vieillesse incohérente de Hugo, la gloire de Zola ; la haine et le mépris partout respirés, soufflés dans l'air autour de moi ; le néant en Europe depuis la mort de Wagner ; la guerre sans cesse menaçante, l'horrible guerre, dépouillée de son auréole des temps passés, et réduite à ce qu'elle est : une tuerie que la passion ne légitime même plus ; et après, la mort — et après, rien. Je ne sais comment vous avez vu ces vingt-cinq dernières années ; mais, pour moi qui n'ai vu qu'elles, il me semble que peu d'époques de l'humanité ont été plus lugubres, plus remplies du souffle de la mort. »

C'est par de telles expériences, c'est dans cette amertume sans nom que Romain Rolland est devenu l'écrivain qu'il a été, qu'il a essayé d'être le Tolstoï, le maître de conscience des désespérés comme lui. Il s'est dissimulé derrière Beethoven, pour apporter au monde sans foi qu'il avait sous les yeux ce qu'on a coutume de nommer son « message ».

Mais Dieu le travaille sans cesse, Dieu l'appelle toujours. C'est un drame prodigieux que celui de cette âme. Le voici parvenu à la fin de sa vie. Paul Claudel, après cinquante ans de séparation, a retrouvé son camarade de lycée. Nous sommes à la fin de 1942, semble-t-il. Romain Rolland à 74 ans.

« Il est tombé un livre entre ses mains inoccupées pas seulement la Bible si étrangement jusqu'ici ajournée : mais ce manuel sublime de la prière officielle catholique que l'on appelle le paroissien. Toute sa vie, selon la promesse faite à sa mère, il n'avait jamais cessé chaque soir de réciter le *Pater :* nous l'avons récité ensemble. Maintenant, il y joint l'*Ave Maria*. Il salue par son nom cette Vierge, qui pour nous est inséparable de l'Eglise, qui en est le Vaisseau honorable. »

En janvier et février 1943, il eut une « expérience religieuse » extraordinaire. Il se sentait comme soutenu par une main invisible « sur la ligne de faîte », comme si son destin éternel était remis au choix suprême de sa volonté. Il a raconté lui-même les faits et Paul Claudel cite son texte qu'il avait sous les yeux. Il y a là vraiment quelque chose de mémorable, dans sa vie, une prémonition, un appel de la grâce tout à fait caractérisé. Il dit lui-même que cela se produisit sous forme de « vision » et qu'il eut cette « vision » par trois fois. A ce sujet Paul Claudel précise : « Il faudra bien, un jour ou l'autre, que je parle » [de tout cela].

En attendant voici le texte de Romain Rolland

« J'allais mourir, je me savais sur l'extrême seuil de l'abîme. A ce moment, je me sentis soutenu et réconforté par la prière de tous ces amis, spécialement de mes amis catholiques, qui s'élevait à Dieu pour moi. Je sentais cette brûlante communion des âmes chrétiennes, venant au secours de l'une d'elles en danger, et les liens dont elles entourent Dieu qui, lui-même, aspire à cette réciprocité d'amour. Tout cela pénétrait la solitude desséchée de la fièvre ; c'était comme l'affectueuse pression d'une main amie. Sublime idée d'un Dieu fait homme qui se sacrifie à tout instant pour tous et pour chacun, et de la communauté des fidèles qui s'associent à ce sacrifice, et, dans la mesure de leurs forces y participent. Quel soulagement pour le cœur, qui, dans ces heures de détresse, ne trouve rien pour lui dans le panthéisme glacé qui suffisait aux jours de santé ! Pauvreté morale du panthéisme ! Un Etre en qui tous les êtres sont absorbés. Quel intérêt si Lui et eux sont impersonnels ? Cela ne rend aucun compte du vrai problème qui est le moi — les moi (au pluriel) cette infinité de mois. »

Vraiment, à cette heure-là il semble que l'écrivain ait touché à la foi ! Il la sent nécessaire, il la sent vivante chez ses amis et bienfaisante pour lui. Mais sa « raison », cette raison que le siècle incrédule avait façonnée à sa guise, ou pour mieux dire mutilée, n'est plus capable de cette adhésion qu'exige la foi. Il y a opposition entre son cœur et sa raison. Il ne peut pas faire, entre les deux, cet accord qui s'imposerait. La philosophie desséchée de l'époque se raidit là-contre. Elle a créé un fossé infranchissable entre le cœur et la raison. C'est pourquoi Romain Rolland poursuit sa confession en ces termes désolants :

« Etrange dualité de ma nature ! Une raison ferme, tranquille, inflexible, qui ne croit pas, et sur laquelle aucun argument de foi ne mord. Un instinct du cœur,

qui s'abandonne aux élans de la prière — et peut-être surtout au puissant courant du fleuve invisible, coulant sous terre des siècles d'âmes croyantes qui m'ont précédé et engendré. Nous cheminons ainsi sur deux chemins parallèles, sans rien pouvoir l'un sur l'autre, mais sans nous heurter...

« Ma raison se refuse à croire, dit-il ailleurs, le mot de refus est d'ailleurs inexact, elle ne peut pas. »

C'est bien cela : il y a mutilation de la raison. On en a fait une reine aux pouvoirs absolus. Elle est punie, par son impuissance, de son usurpation Paul Claudel a raison de commenter à son tour :

« Ainsi, d'un côté un élan, un désir qui est déjà une communication ; de l'autre, la raison, ce qu'il appelle la raison, cette même raison dont nous l'avons entendu tout à l'heure avec tant d'enthousiasme saluer l'échec et combattre les prétentions. Mais non, ce n'est pas la raison ; je dirais plutôt une attitude en qui l'on me permettra bien de voir, moins la victoire du droit sur le fait, qu'une inhibition, une « crampe » de la volonté. Cette « crampe », c'est Dieu même sans doute à la dernière seconde qui se réservait de la dénouer. »

Laissons à Dieu son secret : celui de sa miséricorde et de sa justice ! Mais n'est-il pas vrai que ce drame d'esprit, chez Romain Rolland, est représentatif de toute une époque ?

IV

Si nous discutons sur les pouvoirs de la raison individuelle, dans le domaine métaphysique, cela ne veut pas dire que nous doutions de la raison en général, dans ce même domaine, bien au contraire Mais *telle* raison est parfois impuissante, alors que *la* raison tout court serait efficace.

Que si l'on passe de la métaphysique à la science et à la « technique », on entre dans le domaine propre de la raison. Elle arrive là à des réalisations de plus en plus extraordinaires et qui sont la preuve indubitable de sa supériorité et de sa domination sur la matière.

Dans son numéro de janvier 1949, la *Vie intellectuelle*, dont le format s'est réduit, nous donne un exemple frappant de ces réalisations, dans un article intitulé : *Les grandes machines mathématiques*, signé M. Hallet.

L'auteur fait remarquer avant tout qu'il s'agit, dans ce qu'il va dire, d'une construction qui fut la suite de l'effort de guerre des Etats-Unis. On connaissait depuis longtemps le principe des machines à calculer. C'est Pascal qui inventa et construisit la première, dès 1642. Mais il s'agissait d'une machine appelée à faire les opérations arithmétiques les plus simples et les plus ordinaires.

On a voulu, en notre temps, faire des machines accomplissant les calculs les plus compliqués. La première machine de grande envergure réalisée dans le monde fut celle des Américains Bush et Caldwell qui entra en fonctionnement en 1930 et qui était un « analyseur différentiel ». Puis, l'ère des machines universelles s'ouvrit en 1942, par la mise au point de la machine électromécanique du professeur Aiken de l'Université Harvard. Le sommet actuel de la perfection fut atteint, en 1946, par la mise en service de la première machine électronique, que l'on a appelée l'*Eniac*. Ce mot signifie : *Electronical Numerical Integrator, and Computer*, ce que l'on peut traduire : Machine électronique à calculer et à intégrer.

Mais il ne semble pas que l'on doive en rester là. L'*Eniac* elle-même fera peut-être bientôt figure d'ancêtre.

A quoi peut servir une telle machine ? M. Michel Hallet nous le dit :

« La caractéristique essentielle d'une machine universelle est... son aptitude à résoudre un problème complexe, c'est-à-dire : à exécuter des chaînes de calculs. Non seulement, elle peut additionner, soustraire multiplier, diviser, extraire des racines, dériver et intégrer, se référer à des tables numériques, mais elle est capable d'effectuer d'elle-même, dans un ordre déterminé en vue de la solution, des millions de telles opérations. »

On est confondu, en songeant à de telles capacités dans une machine. Mais on l'est encore bien davantage lorsqu'on songe aux résultats déjà obtenus :

« Ainsi, le célèbre physicien anglais D. R. Hartree n'a pas mis moins de quinze années pour effectuer des calculs — relatifs aux structures atomiques — qu'une machine mathématique moderne aurait pu mener à bien en quelques heures ou en quelques jours. »

Veut-on un autre exemple ?

« Disons qu'une telle machine, mise en fonctionnement au moment du départ d'un obus, est capable de calculer les éléments de la trajectoire, avant qu'il ne touche son but. Rappelons que le calcul d'une trajectoire de soixante secondes — effectué donc, en un temps moindre, par la machine — demande deux journées de travail à un calculateur exercé. »

Il va sans dire que la machine ne marche pas toute seule, qu'il faut lui préparer le travail, lui poser des questions correctement et la mettre en marche, dans des conditions données. Pour fonctionner, la machine doit :

1° Prendre connaissance des données.

2° Savoir quelle opération elle doit effectuer d'abord, l'effectuer et obtenir ainsi un premier résultat partiel.

3° Retenir ce résultat pour s'en servir dans la suite du calcul.

4° Recommencer le même cycle pour chacune des opérations suivantes, en utilisant, éventuellement, les résultats partiels antérieurs.

5° Donner la solution du problème.

Pour arriver à cette « chaîne » de calculs, il a fallu donner à l'*Eniac* : 1° des organes de calcul pour les opérations courantes élémentaires ; 2° des organes de mémoire, capables d'emmagasiner les résultats obtenus et de les remettre en circulation, au moment voulu ; 3° des organes de programme, qui organisent l'enchaînement des opérations ; 4° des organes pour l'introduction des données et la sortie des résultats.

Il y a, pour tous ces buts spéciaux, des rouages particuliers dans la machine, consistant en cartes perforées, en tubes électroniques analogues aux lampes des récepteurs de radio, en films, en fils magnétiques, etc.

Il est naturellement impossible de décrire ici la constitution de tels organes. On peut cependant noter quelques points assez curieux.

1° Le système de numération employé n'est pas le système décimal, mais le *système binaire*, qui n'emploie que deux chiffres : 1 et 0. Le nombre 466, par exemple, s'écrit, dans ce système 111010010. L'avantage immense de ce procédé est de n'employer que deux signes au lieu de dix et de simplifier immensément la multiplication, puisque tous les chiffres du multiplicateur sont des 1 ou des 0.

Si maintenant l'on veut savoir à quoi servent les tubes électroniques, nous dirons que les nombres dans une telle machine sont représentés par une combinaison d'impulsions électriques.

« On peut en imaginer la représentation schématique sous la forme d'une ligne crénelée régulière, dans laquelle un certain nombre de saillies auraient été tronquées de place en place, l'existence d'une saillie représentant le chiffre 1 et son abence 0. Le nombre pris tout à l'heure comme exemple sera donc figuré par une ligne ayant : trois saillies — un vide — une saillie — deux vides — une saillie — un vide. »

Et c'est sous cette forme que les nombres sont retenus. Par quel moyen ? C'est ici l'un des rouages les plus étonnants de la machine :

« Une certaine « unité de mémoire » est constituée par un tube rempli de mercure et fermé à chaque extrémité par une lame de quartz taillée spécialement, dite quartz piézoélectrique. Cette lame — utilisée dans de nombreux dispositifs, par exemple, dans les pick-up — est capable de transformer les impulsions électriques qu'on lui applique en impulsions ultrasonores.

Si donc le train d'impulsions représentant un nombre vient frapper le quartz d'entrée du tube, il est transformé en un train d'impulsions ultrasonores, qui traversent le mercure à une vitesse considérablement réduite et viennent frapper le deuxième quartz qui les retransforme en impulsions électriques identiques aux premières ; elles sont alors redirigées vers l'entrée du tube et le cycle recommence indéfiniment : le nombre se trouve ainsi enregistré dans le tube aussi longtemps qu'on le désire. Lorsque la machine, guidée par son organe de programme, en a besoin, elle le prend à la sortie du tube et le dirige vers l'endroit prescrit. »

En d'autres termes, le nombre retenu est répété indéfiniment par la machine, comme le serait une formule par le Petit Chaperon rouge, tout le long de son chemin, pour ne pas oublier la commission qu'on lui a confiée !

Supposons maintenant que dans des tubes chargés ainsi de « conserver » des nombres, on introduise un quadrillage dont chaque case comporte une charge électrique. Il s'ensuivra que, dans le même tube, on pourra conserver jusqu'à 1200 nombres, en attendant d'avoir à s'en servir, pour la suite des opérations entreprises.

Naturellement, il faut un grand nombre de rouages dans une machine comme l'*Eniac*. De fait, elle occupe une pièce de 135 m², pèse trente tonnes, contient des dizaines de kilomètres de fil électrique, 18.000 tubes électroniques et des dizaines de milliers de relais et de contacteurs. Cela ressemble à un grand central téléphonique et c'est sur un modèle de ce genre que nous nous figurons la structure d'un cerveau humain ! Les murs de la salle, où se trouve l'*Eniac*, sont couverts de panneaux portant des commutateurs et des bornes pour fixer les câbles d'interconnection, entre les différents éléments qui auront à intervenir dans le calcul projeté.

Dans les machines plus récentes, le câblage se fait automatiquement, ce qui augmente encore la complexité de la machine.

On a peine à se figurer la vitesse d'une telle machine. Elle traite généralement des nombres de dix chiffres, ce qui permet une très grande précision Pour donner une idée de la rapidité du calcul, voici quelques indications :

« L'Eniac peut effectuer :

— cinq mille additions de deux nombres de dix chiffres par seconde ;

— quatre cents multiplications de deux nombres de dix chiffres par seconde. »

Et cette rapidité n'est pas le dernier terme que l'on peut atteindre. Chez nous, par exemple, le Centre national de Recherche scientifique, estime, selon M. Couffignal, que l'on obtiendra des temps d'opération dix fois plus réduits ou mieux encore.

Mais, après tout, ce qui importe ici le plus, c'est l'utilité de telles machines. Ne sont-elles que des merveilles de curiosité et d'ingéniosité ou bien apportent-elles à la science moderne des commodités et des services appréciables ?

M. M. Hallet est très catégorique sur ce point :

« En définitive, dit-il, des résultats qui auraient semblé fabuleux il y a seulement dix ans sont d'ores et déjà acquis, et toutes les branches de la science pure et appliquée sont appelées à en bénéficier. »

Déjà, au cours de la guerre, il n'a été possible de procéder à la confection des tables de tir, au calcul des antennes de radar, des structures atomiques, etc., qu'à l'aide des machines mathématiques. En temps de paix, les applications de ces machines ne seront pas moins importantes : en mathématiques, pour l'étude de certaines fonctions, pour l'élaboration et la vérification de théories nouvelles. C'est qu'il se présente en électricité, en aérodynamique, en géodésie, en météorologie, des équations dont la résolution est réellement interminable par le calcul humain. C'est ainsi que certain problème de géodésie conduit à un système de 800 équations à 800 inconnues ! Les machines actuelles, même les plus perfectionnées ne peuvent aller jusque-là. Mais le principe étant connu, on doit pouvoir arriver à construire une machine capable de résoudre de telles séries effarantes d'équations. Dans un domaine plus pratique, l'emploi des machines pourra peut-être rendre de grands services pour les calculs de statistique et de documentation.

« C'est ainsi qu'on peut concevoir, au moyen d'un système de fiches perforées, l'exécution par la machine des recherches bibliographiques les plus complètes, à partir d'une masse de documents enregistrés sur film, masse qui pourrait être énorme et représenter l'ensemble des connaissances humaines : on aurait ainsi réalisé un véritable monstre encyclopédique. »

Le spécialiste de notre Centre de Recherches, M. Couffignal, a envisagé de même un projet de machine effectuant automatiquement toutes les opérations d'un service de chèques postaux.

Il apparaît donc que les machines mathématiques sont à même de bouleverser les conditions de la recherche scientifique, parce qu'elles constituent un instrument de travail incomparable, en raison de leur agilité de calcul, de la sûreté et de l'ampleur de leur « mémoire ». C'est ce qui a permis de les appeler « des cerveaux électroniques ». Il est bien entendu, toutefois, que ce mot ne doit pas faire illusion. Un clavier exige un pianiste, un central téléphonique demande des correspondants et des intermédiaires. La machine la plus perfectionnée n'est qu'une machine. Elle n'a pas d'âme, pas d'initiative. Rien ne démontre mieux, en somme, qu'une telle machine et l'existence et la nécessité de l'âme. L'existence : parce qu'il a fallu construire la machine ; la nécessité, parce qu'il faut la faire marcher. Sans un manipulateur — et certes pas n'im-

porte lequel, mais un esprit averti, sachant ce qu'il veut, ayant un but et l'imposant à la machine, cette dernière ne peut servir à rien. Mais, entre les mains du savant, sous l'impulsion de l'esprit libre, tendu vers l'objectif de son choix, la machine est l'auxiliaire le plus précieux. Elle est, si l'on ose dire, « de l'esprit mis en conserve » pour les besognes d'exécution. Elle servira à toutes les recherches futures. M. M. Hallet n'hésite pas à écrire :

« Sur ce plan, leur existence est un fait beaucoup plus significatif que la libération de l'énergie nucléaire, par exemple. Car si celle-ci apporte à l'homme la possibilité d'accroître ses sources d'énergie, celle-là figure déjà comme un auxiliaire indispensable de sa pensée, — de l'exercice de laquelle découle justement son empire sur le monde physique. »

Dès maintenant, on peut envisager la construction d'une usine entièrement automatique, sans ouvriers, pour la fabrication d'un objet complexe, et l'on pourrait faire diriger une telle usine par une machine mathématique, qui en réglerait et en contrôlerait tous les éléments, sans l'intervention d'un seul ingénieur !

On est frappé finalement de la ressemblance qui existe entre les processus internes de notre cerveau et celui de telles machines : tout se passe comme si le cerveau n'était qu'une machine perfectionnée, au service de la pensée qui l'anime et l'habite ! Une science nouvelle, la *cybernétique* est en train de se fonder, précisément pour étudier cet étonnant parallélisme entre l'organisme vivant et la machine à calculer ou même le fonctionnement d'une société ! Encore une voie immense à parcourir pour la science future.

V

Le samedi, 29 janvier 1949, s'est déroulée, en Sorbonne, dans l'amphithéâtre Liard, la soutenance de thèses, pour le Doctorat ès-lettres, du R. P. de Bertier de Sauvigny, maître de Conférences à l'Institut catholique de Paris.

L'une des particularités les plus remarquables de cette soutenance est que le candidat avait pris pour sujet de sa thèse principale son propre trisaïeul, le comte *Ferdinand de Bertier* (1782-1864).

Bien que ce personnage ait joué, en son temps, en sa qualité d'*ultra*, un rôle non-négligeable, au cours de la Restauration, on ne peut pas dire que son nom soit très connu, même des spécialistes de l'Histoire de cette période. Et cependant, tous ceux qui ont simplement lu l'histoire de la Révolution, ne fût-ce que dans un manuel, se souviennent que l'une des premières victimes des fureurs égarées de la populace fut l'intendant de Paris, Bertier, ainsi que son beau-père, Foulon. Le massacre de l'intendant, les ignominies qui l'accompagnèrent, forment à la Révolution une sorte de préface hideuse et sanglante. Le comte Ferdinand de Bertier était l'un des fils de l'intendant de Paris. Il n'avait que 7 ans, à la mort de son père. Son jeune âge lui permit de traverser la période des troubles sans courir de trop grands périls. Mais, quand il fut arrivé à l'âge d'homme, les souvenirs qui remplissaient son cœur, les traditions de sa famille, les convictions religieuses dont il était imbu, tout tendait à faire de lui un adversaire résolu et ardent de l'esprit révolutionnaire. Si avec cela il n'avait eu du talent, de l'intelligence, du goût pour l'action, du dévouement pour la cause embrassée, il n'aurait ajouté qu'une unité inconnue à l'armée de la Contre-Révolution. Mais il était actif, énergique, entreprenant, courageux, et il se jeta dans la mêlée politique, dès que cela lui fut possible, avant même d'avoir atteint cet âge de trente ans qui, chez les anciens, était celui de l'entrée dans la vie publique. Grâce aux Mémoires inédites qu'il a laissés et aux archives de la famille, le R. P. de Bertier a pu écrire, sur sa carrière politique, un volume extrêmement documenté, que l'on lit avec un intérêt croissant, et qui renouvelle, sur certains points encore obscurs ou enveloppés de légendes, l'histoire de ce temps [5].

Le jury d'examen était formé de : MM. P. Renouvin, de l'Institut, professeur à la Sorbonne, président ; Ch. Pouthas, professeur à la Sorbonne, rapporteur de la thèse principale ; G. Bourgin, rapporteur de la thèse complémentaire ; M. Dunan, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut ; M. Levaillant professeur à la Sorbonne.

Tous adressèrent au candidat les plus vifs éloges, pour l'esprit critique dont il a fait preuve, pour l'immense documentation qu'il a mise en œuvre, pour l'apport substantiel que son travail offre aux amis de l'histoire. Le rapporteur de la thèse principale, M. Pouthas, a pu dire de ce livre qu'« il est l'un des ouvrages les plus importants sur la première partie du XIX[e] siècle, qui ait paru depuis une vingtaine d'années [5]. »

Nous dirons sans détour qu'après avoir lu, page à page, ce magnifique volume, nous ne pouvons que nous associer à cette appréciation émanant d'un maître en la matière. Quels sont donc les points principaux sur lesquels cette œuvre jette des clartés nouvelles ? Ils sont au nombre de quatre :

1° Ferdinand de Bertier créa, en 1810, une société secrète, qu'il appela : *les Chevaliers de la Foi*. Cette société groupait les royalistes de tout le pays, établissait entre eux des relations mystérieuses et suivies, dans le but de combattre le gouvernement napoléonien, alors à son apogée, et de prêter mainforte à la résistance religieuse que la captivité du pape avait provoquée partout. Les documents apportés ici prouvent que le ralliement des monarchistes à l'Empire ne fut pas aussi complet qu'on le croyait jusqu'ici. Ils prouvent aussi la fausseté absolue de la légende répandue au sujet de la Restauration des Bourbons. On dit communément en effet que « le Roi rentra dans les fourgons de l'étranger ». Il n'en est rien. Les « étrangers » ne songeaient guère aux Bourbons. Ce furent les Chevaliers de la Foi, créés par Ferdinand de Bertier, qui réussirent à créer un mouvement d'opinion en faveur de la dynastie légitime.

[5] La thèse principale seule a été imprimée. Elle forme un fort volume grand in-8 de XLI-572 pages. En vente, au prix de 750 francs, chez l'auteur, 1, rue Jean-Dolent, Paris-14[e]. — Elle se vendra 900 francs en librairie, aux Presse Continentales, 40, rue du Cherche-Midi, Paris-6[e].
La thèse accessoire, formée de *Lettres inédites de la duchesse de Berry et de personnalités royalistes-légitimistes, d'après 1830*, a été présentée en dactylographie et fort vantée à la soutenance. Nous n'en parlons ici que pour mémoire.

[6] Précisons que le R. P. de Bertier a été proclamé Docteur, avec la mention *très honorable*.

2° Après la Restauration, les Chevaliers de la Foi constituent une force cachée mais réelle, dans le pays. Le parti des *ultras* tient de cette société secrète son organisation, sa cohésion, son influence. Cette action des Chevaliers de la Foi dure jusqu'à leur dissolution volontaire, en 1826. C'est contre cette action secrète que se dressa, dans une série de retentissantes déclarations, le comte de Montlosier, ce vieux janséniste, qui voyait des jésuites partout et dénonçait avec aigreur leur intervention dans le domaine politique, par le moyen de « la Congrégation ». Nos manuels ne manquent jamais de parler de ce fantôme avec une sorte d'horreur. La thèse du R. P. de Bertier éclaircit définitivement cette énigme.

Il est exact qu'un jésuite, le P. Delpuits, avait fondé une congrégation mariale, en 1801. La légende voudrait que cette modeste congrégation, qu'un souffle de Napoléon avait suffi à détruire, se soit ensuite remise à vivre, qu'elle ait, sous la direction habile et secrète des jésuites, englobé toutes les associations royalistes et étendu son emprise sur le gouvernement lui-même. Contre une telle thèse, Geoffroy de Grandmaison a pu écrire, en 1889, un ouvrage définitif, intitulé *La Congrégation*. Il y montre, par des faits précis et incontestables, l'absurdité de la légende si complaisamment admise par les historiens libéraux tels que Dulaure, Lacretelle, Vaulabelle, Rittiez, Rochau, Lock, Pastre et même Debidour.

Mais ce que Geoffroy de Grandmaison n'a pas même soupçonné, c'est qu'à côté de la Congrégation mariale des jésuites, il y a eu une autre Congrégation, celle de l'Anneau, qui n'était autre que la société secrète des Chevaliers de la Foi, fondée par Ferdinand de Bertier, et qui, elle, constituait bel et bien, ou du moins s'efforçait de constituer une sorte de gouvernement occulte, dont on constate l'indéniable action sur les décisions du gouvernement royal, à diverses époques. La conclusion du R. P. de Bertier, dans sa thèse, est la suivante :

« Avec Grandmaison et les auteurs catholiques, on peut donc continuer à soutenir que la Congrégation en tant que telle, s'est gardée de toute action politique, qu'il est injuste d'imputer à l'institution l'influence exercée par quelques-uns de ses membres à raison de leurs fonctions dans l'Etat et de leur position sociale. Mais on devra reconnaître aussi que les libéraux n'avaient pas tort, quand ils dénonçaient l'influence d'une puissance occulte dans le gouvernement et l'administration, lorsqu'ils en reconnaissaient les chefs parmi ces hommes d'œuvres qui avaient des attaches avec la Congrégation et les jésuites » (p. 406).

On peut considérer ce point précis comme l'acquisition la plus précieuse pour l'histoire, à la suite de la thèse que nous analysons.

3° Les deux autres points que nous voulons signaler sont de moindre importance. Il s'agit d'abord de la constitution du ministère de Polignac qui devait aboutir à la révolution de 1830. Les *Mémoires* de Ferdinand de Bertier permettent de comprendre comment il se fait que Polignac, malgré son intention bien arrêtée de gouverner parlementairement, commit la faute de ne pas retenir dans sa majorité le groupe Agier, dont faisait partie Chateaubriand, en faisant à ce groupe les concessions utiles. Il s'ensuivit qu'il fut mis en minorité et acculé à recourir à des mesures arbitraires qui perdirent la monarchie légitime.

4° Tout cependant n'était pas fini. La monarchie de juillet manquait de cohésion et de solidité. Parmi ceux qui s'y rallièrent à contre-cœur, il y avait des conservateurs qu'effrayaient les tendances révolutionnaires déchaînées par les journées de 1830. Les légitimistes gardaient leur organisation ou la reprirent aisément. Une contre-attaque résolue de leur part garda un certain temps de grandes chances de succès. De fait, il y eut, comme le prouve la thèse du R. P. de Bertier, une conspiration légitimiste, au lendemain du départ de Charles X pour l'exil.

Les documents les plus intéressants au sujet de cette conspiration, dont l'âme était la petite et ardente duchesse de Berry, ont été réunis dans la thèse complémentaire. Mais la thèse principale nous expose fort bien les hésitations, tergiversations, oppositions, divisions, qui retardèrent la contre-attaque jusqu'en 1832 et la vouèrent à l'échec lamentable que tout le monde connaît.

Tous les amis de l'histoire voudront lire et posséder le beau livre du R. P. de Bertier, à qui nous offrons nos vives félicitations.

L. Cristiani.

JURISPRUDENCE

Q. — L'*Ami* pourrait-il me renseigner sur la question suivante : assurance de l'église contre l'incendie.

Dans une de mes paroisses, l'église, *propriété de la commune*, vaut actuellement *8 à 10 millions*. Elle n'est assurée contre l'incendie que pour *400.000* francs.

Le maire refuse catégoriquement d'augmenter cette assurance pour laquelle on verse 30 fr. par an.

Motifs : 1° Ce serait ruiner la commune que d'augmenter cette assurance ; 2° Le feu ne peut pas prendre dans une église ; 3° Celui qui mettra le feu, paiera les dégâts.

Autant de raisons qui ne valent rien ; en moins de 10 ans, il y a eu des cas d'incendie dans 4 églises.

Ceci étant :

1° Peut-on obliger le maire à réviser cette assurance ?

2° *Quid* pour les meubles, objets qui dans l'église appartiennent à la commune ?

3° Dans l'affirmative, quelles démarches faire et près de qui ?

4° Si un sinistre éclatait, ne serait-ce pas, par le refus d'avoir voulu contracter une assurance suffisante, une entrave à la liberté du culte puisque ce serait ainsi priver les catholiques de leur église ; la commune étant alors dans l'impossibilité, vu ses ressources, de réparer ou rebâtir ?

R. — Les communes peuvent certainement procéder aux réparations d'entretien et de conservation. Mais on discute sur le point de savoir s'il n'y a là qu'une simple faculté.

Le système qui considère les dépenses dont il s'agit comme facultatives pour les communes a été consacré par le Conseil d'Etat. 26 mai 1911 (*Revue de droit et de jurisprudence* des Eglises séparées de l'Etat, 150, de 1911. — *Répertoire pratique Dalloz*, V° *Culte*, n° 170).

En l'absence de contrat de jouissance entre la commune et le ministre du Culte, ni le ministre ni les fidèles ne peuvent obliger la commune à entretenir ou réparer l'église.

Les édifices peuvent donc subir tous les amoindrissements et dépérissements résultant des effets

du temps.

Le ministre et les fidèles n'ont pas le droit d'entreprendre sur eux un travail quelconque. (Labori, V° *Culte*, n° 187. Supplément 1909).

Comme conséquence le ministre du culte ne pouvant accomplir aucun acte d'administration, ni effectuer les réparations d'entretien, n'est pas tenu d'assurer la garde et la restitution de l'édifice et des meubles cultuels. Dès lors, en cas d'incendie, il ne peut être déclaré responsable, que, si le propriétaire établit que le dommage a été causé par sa faute, sa négligence ou son imprudence. Aucune responsabilité ne lui incombe si la cause du sinistre est demeurée inconnue.

(Cour de Cassation, 5 janvier 1921. *Dalloz*, 1921, 1, 25 et la note de M. Paul Bureau. — *Répertoire Pratique Dalloz*, Supplément 1927, V° *Culte*, n° 175. — Même décision dans le *Répertoire pratique Dalloz* 1947, V° *Culte*, n° 175).

Il est loisible au ministre du Culte et aux fidèles de s'entendre avec la commune et de lui faire offre de concours ou d'ouvrir des souscriptions pour l'exécution des réparations. Les sommes ainsi recueillies seront alors versées à la caisse communale sous la condition d'être exclusivement employées au paiement des travaux.

La faculté, accordée par la loi du 13 avril 1908, article 5, aux communes, leur permet de prendre à leur charge les frais d'assurance de ces édifices, si elles estiment que c'est leur intérêt.

En définitive, à défaut d'association cultuelle le titre légal résultant de l'article 5, § 1 de la loi de 1907 ne confère au ministre du Culte s'il n'a pas été consenti de concession administrative, uniquement que la faculté d'user de l'édifice et du mobilier.

Il n'en serait pas de même si l'Eglise ou les objets mobiliers étaient classés comme monuments historiques.

La lecture de ces principes permettra à notre consultant de se rendre compte qu'aucun texte légal ne lui permet d'obliger le maire ou la commune, d'augmenter l'assurance incendie de l'Eglise.

On se reportera, avec intérêt, à l'étude que nous avons publiée dans la *Jurisprudence* de l'*Ami* (16 juin 1938, p. 521-533), sur cette question de la réparation des églises.

Sécurité Sociale

Loi N° 48-1522 du 29 septembre 1948.

(*Journal Officiel* du 30 septembre 1948, P. 9.572).

Art. 8. — Le 1er alinéa de l'art. 32 de l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale est complété comme suit :

« A partir du 1er juillet 1948, les personnes seules âgées de plus de 70 ans, bénéficiant d'une pension, rente, secours ou allocation servi en application de la législation des assurances sociales de l'ordonnance n° 45-170 du 2 février 1945, des lois n° 46-1990 du 13 septembre 1946 ou n° 48-0101 du 17 janvier 1948, se trouvant dans l'obligation d'avoir recours à l'assistance d'une tierce personne, *sont dispensées sur leur demande*, de toutes cotisations aux caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales comme employeur de cette personne. Le paiement des cotisations dont elles sont dispensées incombera aux organismes ayant la charge de la pension, de la rente, du secours ou de l'allocation. »

L'AMI DU CLERGÉ ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

BIBLIOGRAPHIE SOCIALE

1. — **Vingt années de travail dans les Marolles.** — In-12 de 325 p., 80 f. belge). Sous ce titre, l'« Edition Universelle » (Bruxelles) nous envoie les « souvenirs et expériences » d'une assistante sociale, Mlle Geeraerts. Les lecteurs français qui ne connaissent pas Bruxelles, et les Marolles ne seront pas désorientés pour autant. Toute grande ville a ses Marolles, disons ses quartiers de misère, et le livre de Mlle G. rappelle ceux de ses devancières françaises, MMlles G. Duhamelet, C. Lhotte, E. Dupeyrat. Est-ce à dire que cette publication nouvelle était inutile ? Nous ne le pensons pas. D'abord, parce qu'aujourd'hui encore, on se heurte parfois à un parti pris de ne pas voir, quand on parle de certaines détresses. Elles ne sont plus, hélas ! l'apanage exclusif d'une classe sociale, et les nouveaux pauvres ne sont pas moins intéressants que les anciens : c'est vrai. Mais il ne faut pas s'imaginer que la misère populaire n'est plus qu'un souvenir ! En voilà un nouveau témoignage.

Le livre a un autre mérite, et qui le rend précieux. Mlle G. ne craint pas de formuler clairement les leçons qui se dégagent de ses expériences. Veut-on un exemple ? Il s'agit de la façon de présenter la religion à de pauvres gens que les soucis temporels accablent au point de les écraser. Leur résignation fataliste risque fort de les rendre peu sensibles à tels aspects du message évangélique auxquels il faut d'abord les préparer. « Venez leur parler de l'enfer après la mort, quand déjà ils vivent un enfer ici-bas ! Ce serait un moyen d'approche au rebours de leur psychologie, et le cinéma aura bien plus de prise sur eux, avec ses rêves bleus, ses décors luxueux et ses appâts de bonheur. Il faut surtout, me semble-t-il, présenter d'emblée le côté positif de la religion, son aspect libérateur, épanouissant. Dieu est bon. Il nous a faits pour le bonheur ; c'est par égard pour nous-mêmes que nous devons être honnêtes, probes, vertueux ; par égard pour nous et nos semblables. Dieu, en effet, a identifié nos intérêts, notre bien propre, avec sa loi, sa glorification en nous. Qui ne saurait comprendre la parabole du bon Samaritain, de la brebis égarée, de l'enfant prodigue ? » Certes, il ne s'agit pas de faire comme si l'enfer n'était plus objet de foi catholique, mais de faire connaître l'élément positif, le plus attachant, du mystère chrétien, avant le plus redoutable. Présenter les difficultés dans un ordre croissant est de la plus élémentaire pédagogie.

On trouvera encore, dans ce livre, des réflexions judicieuses sur la mentalité des humbles, sur l'espèce d'étiquette qui leur convient, à laquelle ils tiennent. « Le point important est de se sentir immédiatement « chez soi ». Contrairement aux règles de la bienséance, il faut... s'asseoir d'emblée sans y avoir été invité. Le plus naturellement du monde, on prend un siège en déclarant, par exemple : « Vous permettez, n'est-ce pas ? » La simplicité s'impose, mais pas la familiarité de mauvais goût. « Quant au langage, ne cherchons ni à le châtier ni à le diminuer ; pas de phrases alambiquées. Les Marolliens comprennent le français. Pas fiers de l'idiome flamand qui leur est propre, ils attendent que nous leur parlions notre langue. Ne risquons pas de nous entendre dire : « Moi, je parle petit nègre, mais ça est pas beau quand tu fais ça avec nous. Tu parles sûrement pas comme ça dans ta maison. » C'est vrai dans les Marolles... de tous les pays : car partout l'affection vraie, durable, implique une part de respect.